



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Atelier régional d'échanges sur les contributions des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts aux CPDN pour l'accord Paris Climat 2015.

OBSERVATOIRES DU CENTRE NATIONAL DE SURVEILLANCE
ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

M. MAIZAMA Abdoulaye, Directeur du CNSEE



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Plan de la présentation

I. Création, organisation et attributions du CNSEE

II. Dispositif National de Surveillance Environnementale (DNSE)

III. Acquis du CNSEE

IV. Partenaires

V. Conclusion



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Création, organisation et attributions du CNSEE

- La Stratégie de Développement Rural à son programme 10 environnement et OS 5 aujourd'hui intégrée à l'Initiative 3N: les nigériens nourrissent les nigériens
- Décret n°2007-376/PRN/ME/LCD du 06 septembre 2007 portant organisation du ME/LCD
- Décret N°2010-716 PCSRD MEE LCD du 21 octobre 2010 portant organisation et attributions du CNSEE



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Attributions du CNSEE

- Développer un partenariat entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine du suivi écologique et environnemental d'une part, et la promotion de la synergie au sein du **dispositif national de surveillance écologique et environnementale** d'autre part ;
- Créer et **gérer des observatoires de surveillance écologique et environnementale** ;



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Attributions du CNSEE

- Générer et publier les informations relatives aux effets à moyen et long termes, des actions de gestion des ressources naturelles sur les milieux physiques et humains ainsi que sur l'économie;
- Collecter et traiter des données biophysiques ou socioéconomiques pertinentes relatives aux conventions internationales sur la désertification, la biodiversité et les changements et variabilités climatiques;



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Attributions du CNSEE

- Générer et publier les informations relatives aux urgences environnementales en matière de biosécurité et de catastrophes naturelles;
- Créer la base de données du Centre ; développer un Système d'Information sur l'Environnement (SIE) reposant sur une base de données accessible aux différents acteurs intéressés



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Organisation

- Un Division des Observations Biophysiques et de la Cartographie (DOB/C);
- Un Division des Observations Socioéconomiques et de la Comptabilité Environnementale (DOS/CE) ;
- Un Division de la Communication et de la Gestion de l'Information Environnementale (DC/GIE)



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Le Dispositif National de Surveillance Environnementale (DNSE): Les fondements

❖ *La mise en œuvre de ces Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) à savoir:*

CCNUCC

Article 4 : ENGAGEMENTS

Alinéa 2b : soumission des informations détaillées sur les politiques et mesures

Article 5 : RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTEMATIQUE

Alinéa b : renforcer l'observation systématique, encourager l'accès aux données, leur analyse et promouvoir l'échange

Article 6 : EDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Alinéa a ii : accès public aux informations concernant les changements climatiques et leurs effets

Article 12 : COMMUNICATION D'INFORMATIONS CONCERNANT L'APPLICATION



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Le Dispositif National de Surveillance Environnementale (DNSE): Les fondements

CDB

- **Article 17 : ECHANGES D'INFORMATION**

1. Faciliter l'échange d'informations, provenant de toutes les sources accessibles au public, intéressant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique
2. Informations sur : les résultats des recherches techniques, scientifiques et socio-économiques, les programmes de formation et d'études, les connaissances spécialisées et les connaissances autochtones et traditionnelles... Cet échange comprend aussi le rapatriement des informations.

- **ARTICLE 18 : COOPERATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE**

- Créer un centre d'échange pour encourager et faciliter la coopération technique et scientifique



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Le Dispositif National de Surveillance Environnementale (DNSE): Les fondements

CCD

- **Article 10 : PROGRAMMES D'ACTION NATIONAUX**

Alinéa 3 : Préconise des mesures ayant trait à la création de Systèmes d'Information Intégrés locaux, nationaux et sous-régionaux qui devront permettre d'aider à prévenir les effets de la sécheresse (systèmes d'alerte précoce, dispositifs de prévention et de gestion des situations de sécheresse, etc.).

- **ARTICLE 16 : COLLECTE, ANALYSE ET ECHANGES D'INFORMATION**

Intégrer et coordonner la collecte, l'analyse et l'échange de données et d'informations pertinentes portant sur des périodes de courte et de longue durée pour assurer l'observation systématique de la dégradation des terres dans les zones touchées et mieux comprendre et évaluer les phénomènes et les effets de la sécheresse et de la désertification = **système d'alerte précoce et de planification**



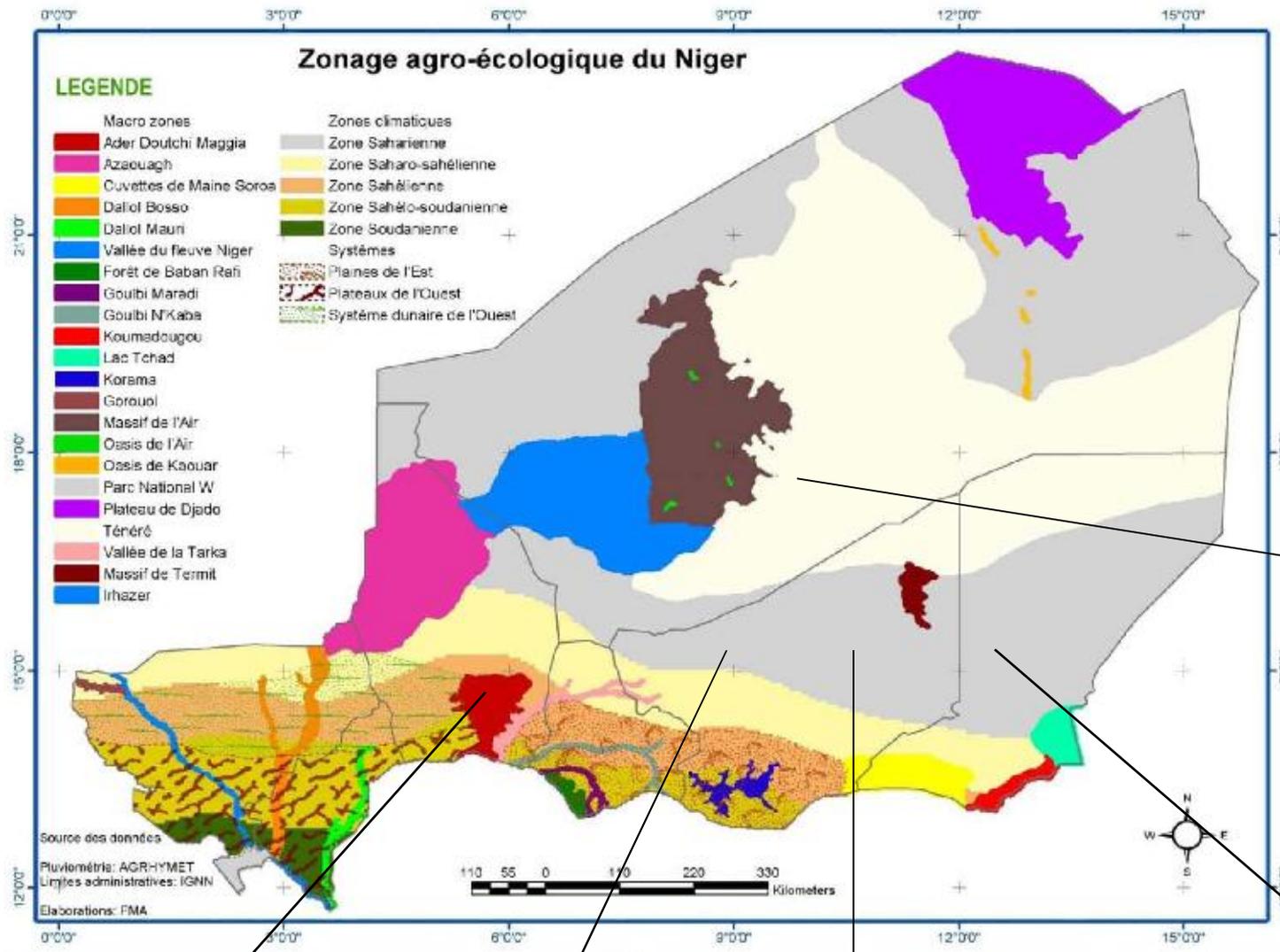
REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



La représentativité du DNSE

La représentativité basée sur les zones climatiques du pays :

- au sud-ouest (pointe extrême du Dendi (Gaya) une **zone subhumide de climat soudanien de pluviosité supérieure à 750mm**
- du sud-ouest au centre sud une zone de transition à **climat sahélo-soudanien ou soudanien nord (750 à 600 mm)**
- au centre une zone semi-aride de **climat sahélien (600 à 300mm)**
- au centre nord une zone de transition à **climat saharo-sahélien ou nord sahélien (300 à 200mm)**
- au nord une zone aride de **climat saharien (moins de 200mm)**
- enfin une nuance climatique aride **saharienne d'altitude** correspondant aux montagnes de l'Aïr



Les agro-systèmes





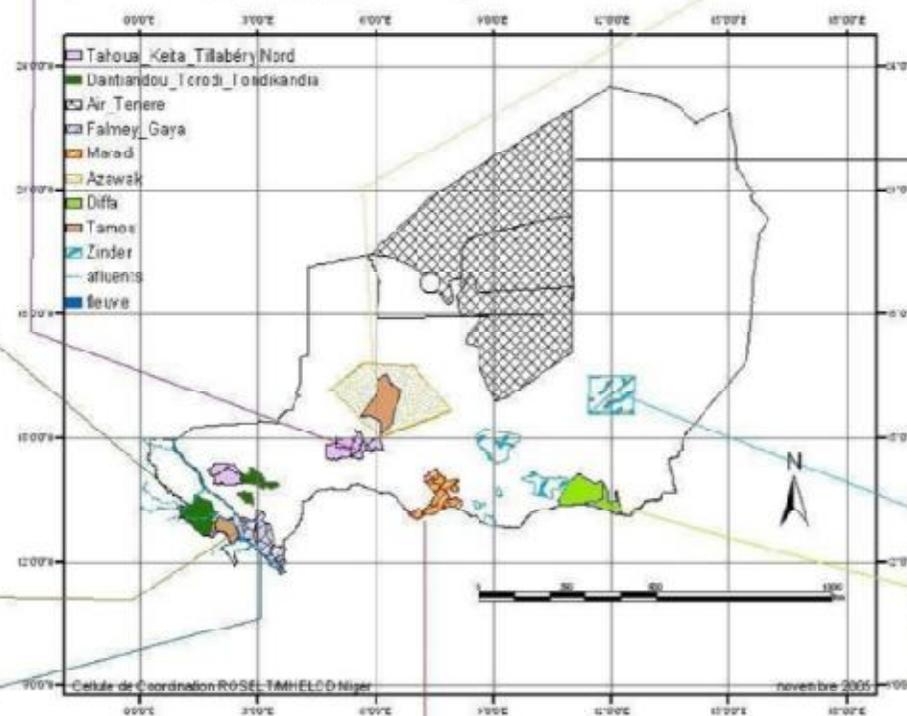
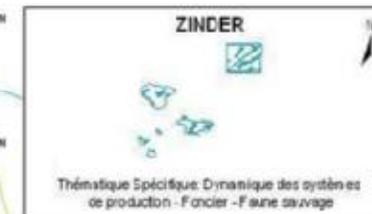
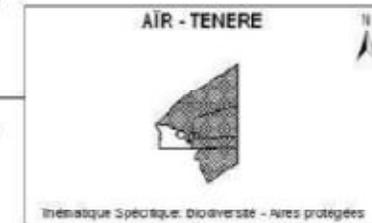
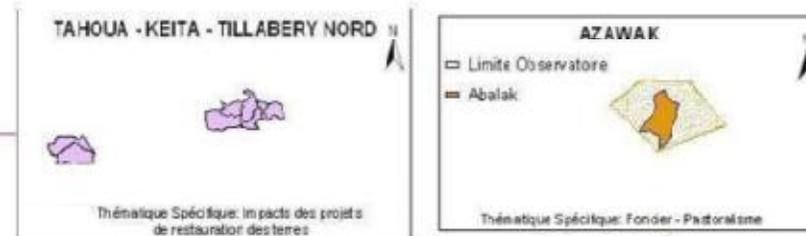
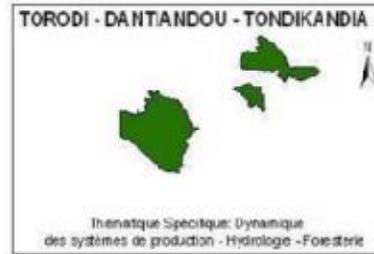
Ministère de l'Environnement,
de la Salubrité Urbaine et du
Développement Durable

CNSEE

Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale



Centre National de Surveillance
Ecologique et Environnementale



Observatoires	Localisation	Superficie	Menace	Intérêt
Torodi-TondiKandia-Dantiandou	Tillabéri	1.051.290 ha	Dégradation des écosystèmes du fleuve, dégradation des terres, régression de la diversité biologique, manque de maîtrise des invasions acridienne.	Il sert de base écologique de gestion durable des ressources forestières ; Suivi et évaluation de la dynamique des systèmes de productions-hydrologie-foresterie.
Azawak	Agadez-Tahoua	4.340.739 ha	Dégradation des parcours pastoraux, l'avancée du front agricole aux dépens des aires pastorales, le phénomène des dunes de sable, et l'ensablement de la mare de Tabalak.	Surveillance de la dynamique foncière et environnementale en zone pastorale.
Tahoua-Keita-Tillabery Nord	Tahoua-Tillabéry	1.976.746 ha	Grande fragilité écologique et dégradation accélérée des ressources naturelles (terres, eaux, végétation, faune).	Suivi des impacts écologique et socio-économique des projets et programmes de restauration des terres (PASP, PDRT, PIK) et de gestion des terroirs.

Observatoires	Localisation	Superficie	Menace	Intérêt
Maradi- Mayahi- Dakoro	Maradi	679.849 ha	Exploitation intensive des terres et saturation foncière affectant les performances des systèmes de production.	Suivi de la dynamique d'intensification des systèmes agraires et des relations d'échanges transfrontaliers.
Falmey-Gaya	Dosso	7270 km ²	Surexploitation des ressources naturelles.	Biodiversité et Zones humides. Dynamique des zones humides et systèmes de production suivant gradient pluviométrique: 600-900 mm.
Diffa	Diffa	15 000 km ²	Ensablement des cuvettes, la dégradation des parcours pastoraux et des gomméraires et l'envahissement des zones humides par <i>Prosopis juliflora</i> et <i>P. chilensis</i> .	Surveillance de la dynamique éolienne globale et dynamique des systèmes de production.

Observatoires	Localisation	Superficie	Menace	Intérêt
Zinder	Zinder	155778 km ²	Ensablement des terres agro-pastorales, l'ensevelissement des mares et l'avancée du front agricole sur les terres d'élevage.	Surveillance de la dynamique des systèmes de production-foncier-faune sauvage.
Aïr-Ténéré	Agadez	223.101 km ² .	Dégradation de la biodiversité.	Biodiversité-Aire Protégée.
Tamou	Tillabéri	2.832 km ²	Progression du front agricole vers le sud réduisant les aires de pâturage en enclaves pastorales.	Surveillance de la dynamique de transhumance dans un contexte de forte progression des terres de culture.



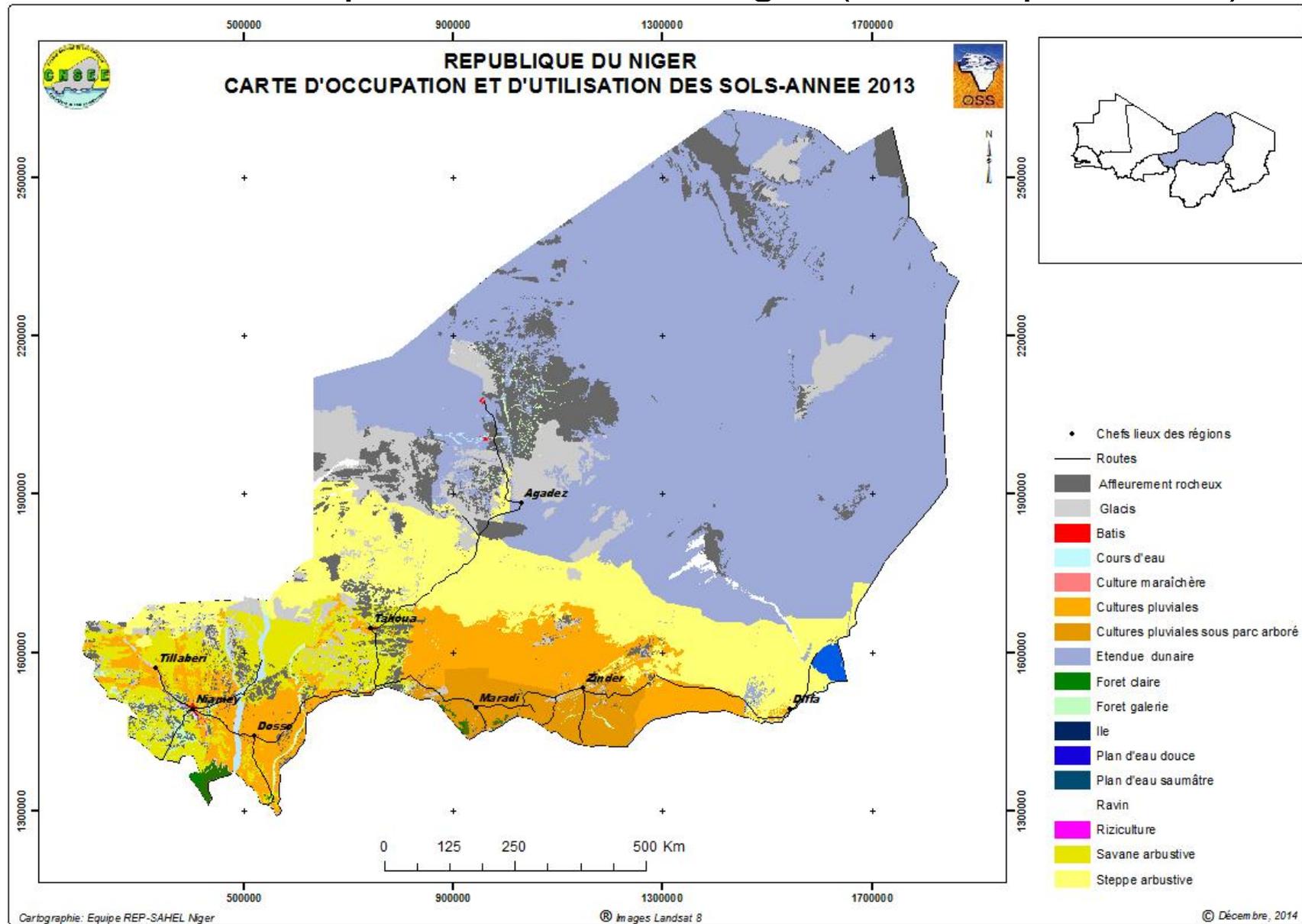
REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Les acquis

- Un système d'information et les mécanismes d'échanges:
 - Base de données cartographiques
 - inventaire des dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données et informations environnementales au Niger
- Analyse des processus décisionnels et définition du rôle de la population
- Formation des cadres du CNSEE et partenaire au suivi écologique et socio-économique
- Mise en place de stations synoptiques automatiques
- Sensibilisation des populations aux mutations environnementales
- Action urgente amélioration de la résilience
- Carte d'occupation du sol du Niger
- Campagne de collecte des données

Carte d'occupation du sol du Niger (version provisoire)



Suivi des Impacts des travaux CES/DRS (bassin versant de Badaguichiri, 2012)



Septembre 2013



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable

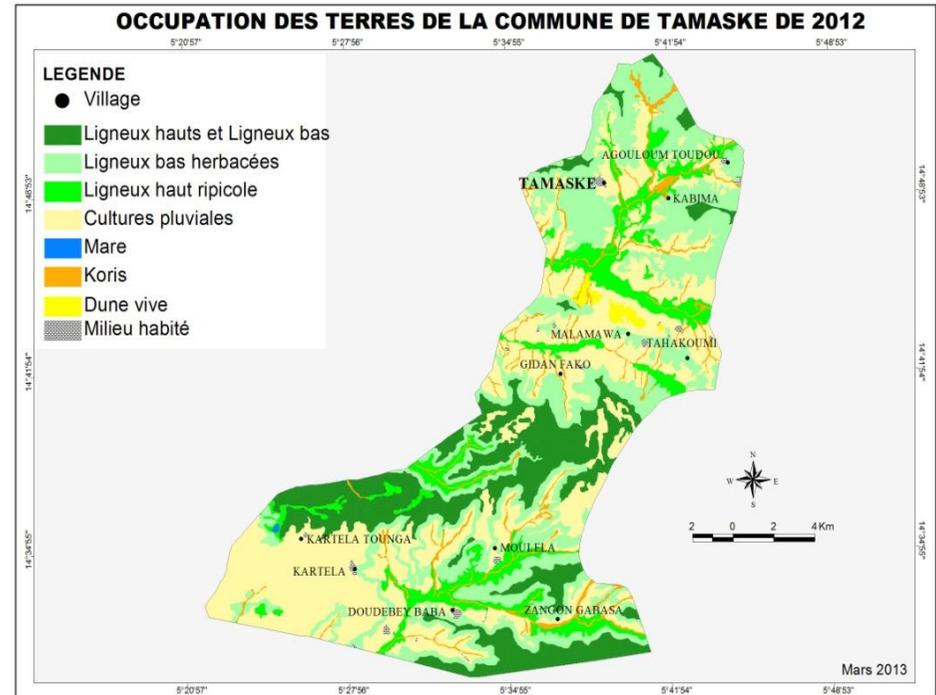
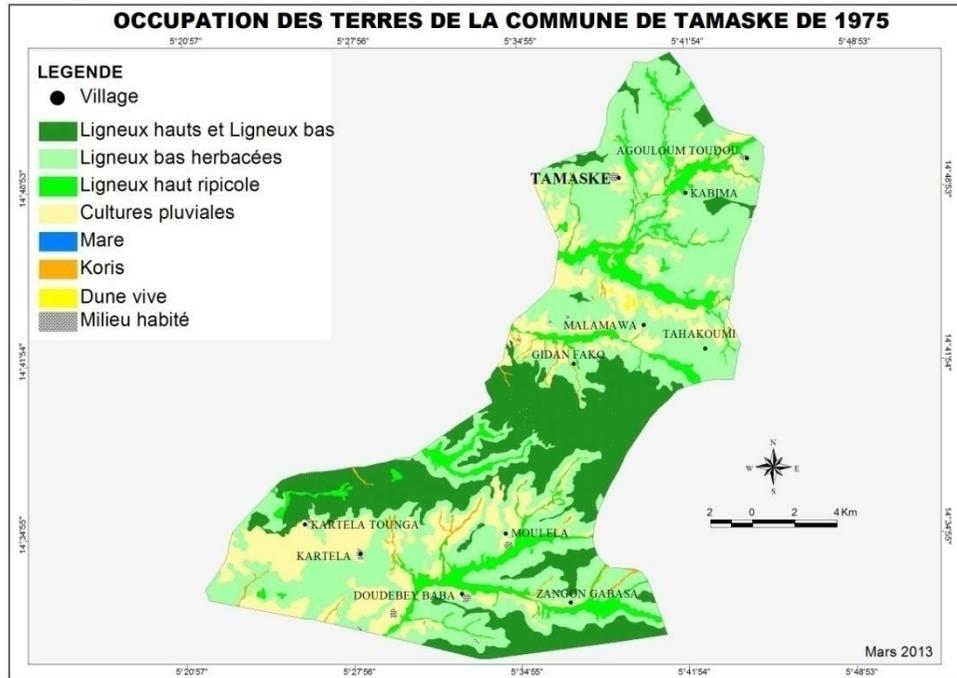


Installation de station synoptique Banizoumbou





Dynamique de l'occupation des terres de Tamaské de 1975 à 2012



Unités d'occupation des terres	Cultures pluviales	Dune vive	Koris	Ligneux hauts/ Ligneux bas	Ligneux ripicole	Ligneux bas herbacées	Village	Mare	TOTAUX 1975
Cultures pluviales	6313		195	803	36	1	27		9163
Dune vive		7							0
Koris	160		3638		5			6	4042
Ligneux hauts/Ligneux bas	447		109	1684					4113
Ligneux ripicole	508				2317			76	3709
Ligneux bas herbacées	8679		2704	1003	152	17584			35932
Village							77		77
Mare					147			59	368
TOTAUX 2012	23438	7	6873	3557	3541	21727	134	150	57409

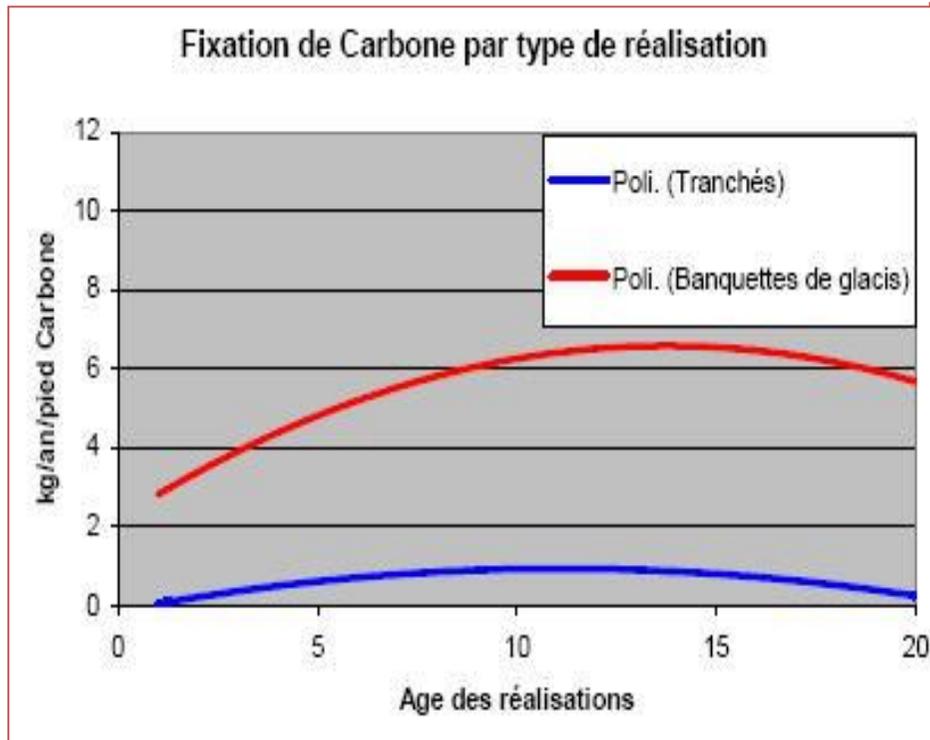
Mutations des unités d'occupation des terres



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



Dynamique de la végétation et impacts



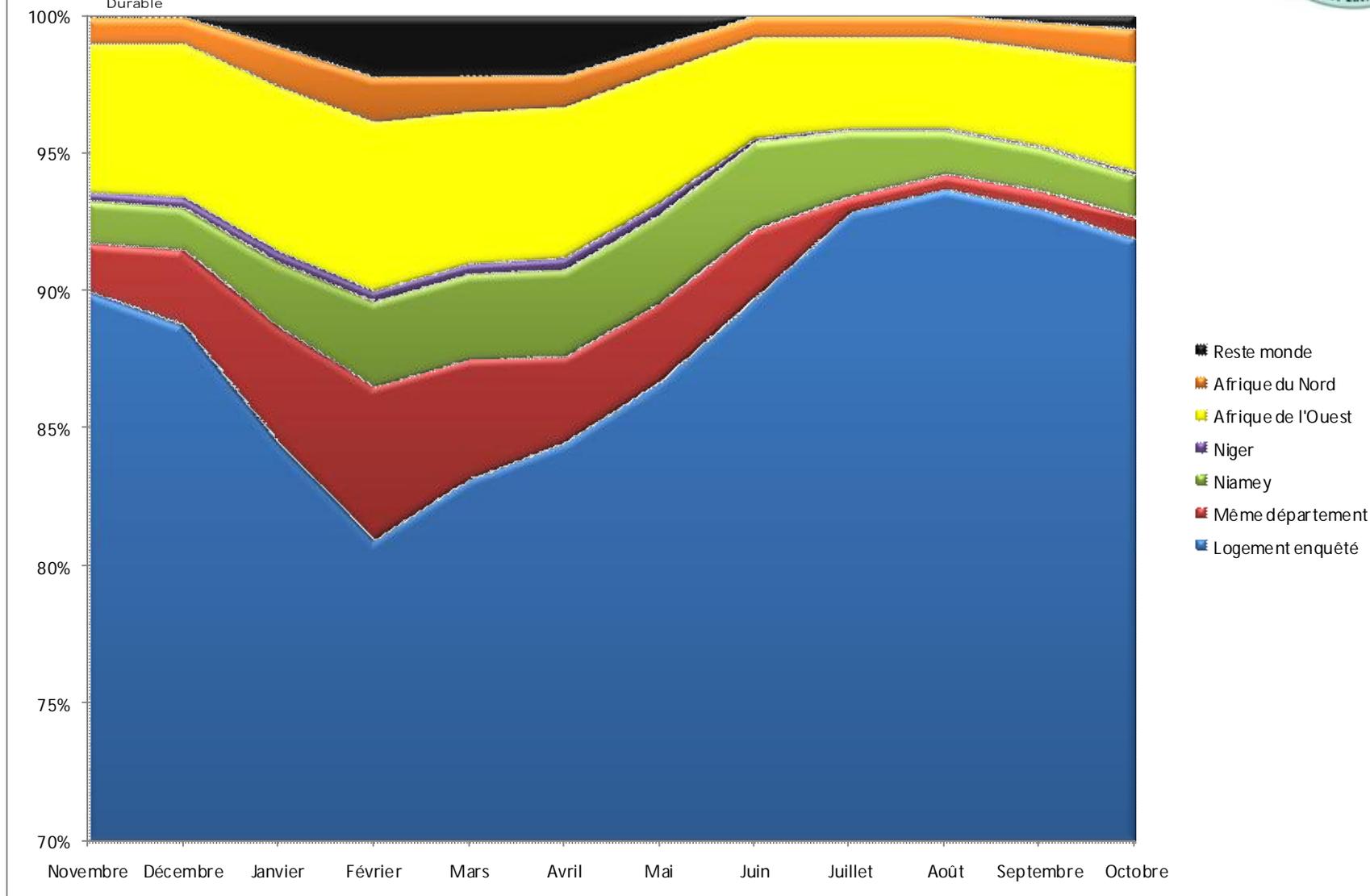
- Végétation et changements climatiques globaux
- La fixation annuelle de carbone est estimée à:
 - 45% par les cultures, notamment celles sous parc,
 - 37% par les herbacées,
 - et seulement les 18% par les ligneux,

Observatoire de Tahoua-Keita -Tillabéry



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la
Salubrité Urbaine et du Développement
Durable

Phénomène migratoire à Tahoua



Le calendrier résidentiel annuel



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable

Les partenaires



Des projets et programmes:

- PLECO
- PRODEX
- PAC/RC
- DREGE
- PGBV/B
- Projet REPSAHEL

Des institutions

- CRAAGRHYMET
- ACMAD
- INRAN
- UAM
- Direction Météo
- OSS
- GEO



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Environnement, de la Salubrité
Urbaine et du Développement Durable



CONCLUSION

Le CNSEE dispose d'une diversité d'observatoires représentant les différentes zones agro-écologiques du pays et traitant chacun d'une thématique spécifique qui fait son originalité. Ils couvrent pratiquement toutes les problématiques environnementales rencontrées au Niger. Au vu du rôle crucial que pourraient jouer le DNSE à l'échelle nationale dans l'alerte précoce de la dégradation de l'environnement, et dans prise de décision au niveau politique et scientifique, il est nécessaire de trouver un mécanisme de financement pour les rendre plus opérationnel. En effet, le suivi régulier dans ces observatoires permettra de mettre à la disposition des différents acteurs diverses données sur la désertification, la biodiversité et le changement climatique.



Merci de votre attention!

*Suivi de l'ensablement
Zinder et Diffa*

